

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc.	Numéro de permis 2013056	Date d'inspection Le 18 février 2021	
Nom de l'établissement Roche Papier Stylo - Moncton		Numéro de téléphone (506) 854-0230	
Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janice Gauvin-Léger		Titre du poste Enquêteur/Enquêtrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : e) les nom et numéro de téléphone de l'inspecteur.	25(e)	08 févr. 2021	18 févr. 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Ashley Kelley a compléter l'inspection de renouvellement le 18 février 2022.
Suivi effectué par courrier électronique.
Toutes les conditions de renouvellement ont été respectées.

original signé par
Janice Gauvin-Léger

Le 23 février 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Elki Imbeault

Le 23 février 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date